

Abidjan, le... 10 OCT 2018

NOTE D'INFORMATION

N° 000002 /ARSTM/DG/DSVS/AM/18

EMETTEUR : LE CHEF DU DEPARTEMENT SCOLARITE
ET VIE SCOLAIRE

DESTINATAIRES : LES CANDIDATS ADMISSIBLES
AUX CONCOURS D'ENTREE A L'ARSTM

OBJET : VISITE MEDICALE

Le Chef du Département Scolarité et Vie Scolaire informe les candidats admissibles au Concours d'entrée à l'Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer (ARSTM), session 2018, que la visite médicale desdits concours **aura lieu le vendredi 12 octobre 2018 à 08 heures** au Centre Médico-Chirurgical Hyperbare de l'ARSTM.

Il informe par ailleurs que le complément de la visite médicale s'élève à **vingt cinq mille francs (25 000)**.

Le Chef du Département Scolarité et
Vie Scolaire

Cherif Abdoulaye
CHERIF Abdoulaye



NB : Tous les concernés doivent être à jeun